



Contact presse :

Service Animation territoriale et Communication

Béatrice Pinteno • 04 30 49 13 60

beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org



Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46

www.syndicat-centre-herault.org

A partir du mois de novembre, il faudra un badge pour accéder en déchèterie !

Avec plus de 300 000 visites enregistrées chaque année, les neuf déchèteries du Syndicat Centre Hérault sont très fréquentées. Afin de fluidifier le trafic et améliorer les conditions d'accueil des usagers, un nouveau dispositif d'accès par badge va être mis en place à partir du 2 novembre 2022. Cela concerne toutes les déchèteries du territoire gérées par le Syndicat Centre Hérault.

A compter du 2 novembre 2022, les déchèteries d'Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève, Montarnaud, Le Pouget, Montpeyroux, Le Caylar et Octon seront accessibles sur présentation d'un badge.

Pour consulter les conditions d'accès, vous devez vous rendre sur le site internet syndicat-centre-herault.org à la rubrique « Déchèteries ». Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent contacter le Syndicat Centre Hérault, à partir du 1^{er} août, au 04 67 88 18 46, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Attention : les professionnels du bâtiment ne sont pas acceptés en déchèterie. Ils doivent se rendre dans les déchèteries professionnelles.

Les élus du Syndicat Centre Hérault ont décidé de mettre en place l'accès contrôlé des déchèteries car il présente plusieurs avantages. Il permettra d'améliorer la fluidité et sécuriser les dépôts, en régulant le nombre de véhicules présents simultanément dans l'enceinte de la déchèterie. Le Syndicat Centre Hérault pourra aussi mieux maîtriser les coûts, en réservant l'accès uniquement aux habitants des communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault, qui financent cet équipement en payant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les agents de déchèteries seront plus disponibles pour accueillir, accompagner les usagers et orienter leur geste de tri. Les données collectées via les badges permettront de mieux adapter le service aux besoins des usagers.

L'ensemble des informations ainsi que les modalités d'accès et les conditions tarifaires sont disponibles sur : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/decheteries/>